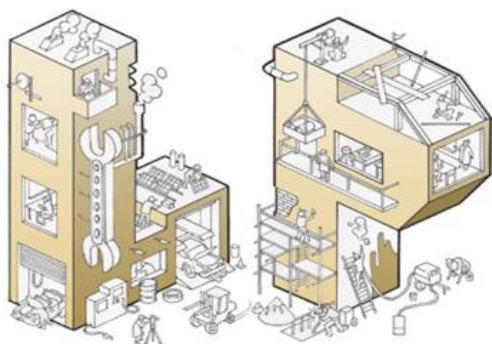




## SECTION SPORTIVE

### *Course à pieds – Trail*



**-CHARTRE SPORTIVE** à destination  
des familles

**-Engagements de l'élève**

**EUGÈNE**  

---

**FREYSSINET**

~ANNEE 2021 / 2022~

## PRÉSENTATION

*L'entrée au lycée est une étape importante dans la scolarité de l'enfant. Pour faciliter son intégration, le Lycée Professionnel E.Freyssinet propose en dehors de ses cours traditionnels d'EPS, une activité sportive optionnelle (course à pieds- trail).*

*Cette option vise à SENSIBILISER et à INITIER les élèves de la 2de et de CAP 1<sup>ère</sup> année ; à la pratique d'une activité sportive, afin qu'ils puissent la poursuivre durant toute leur vie future.*

*Tous les élèves de 2de et de CAP1 sont libérés les ..... de ...h à ...h et placés sous la responsabilité d'un enseignant EPS ; pour aller s'entraîner (créneaux à préciser).*

*Ainsi que les élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nd</sup>e année CAP, libérés les ....de ...h à ....h*

*Course à pieds-trail : M.BEAUCHET, M. SCOTTI encadrent l'activité.*

*Les entraînements se déroulent dans l'enceinte de l'établissement scolaire, au gymnase ; ou au Parc de Londres (piste d'athlétisme de Verdun) ou en milieu naturel (Douaumont, Falouze, etc ...)*

**L'UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE :**

*...Est l'organisme responsable des diverses compétitions scolaires.*

*La participation à celles-ci contribue à dynamiser le travail et les apprentissages réalisés au sein des différentes options sportives proposées (AS du lycée, Section sportive...). Nous incitons donc les sportifs et sportives à venir nous-y rejoindre. Ces compétitions se déroulent le mercredi après-midi, dans un championnat scolaire d'abord local, départemental, régional, voir national ; mais également tous les temps de midi.*

*Pour participer, il faut une licence (différente de celle du club).*

*NIVEAUX CONCERNÉS ET OBJECTIFS DE FORMATION :*

*POUR LES ÉLÈVES DE 2de, 1<sup>ère</sup> et de CAP 1 et 2 EN SECTION SPORTIVE :*

*ACQUISITION DES BASES TECHNIQUES (sûreté et justesse du geste)*

*PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE/TACTIQUE*

*Participation au cross-country UNSS départemental, académique voire national.*

*Participation au cross caritatif du lycée, lors de la semaine de l'engagement.*

*Participation à 2 courses officielles locales en compétition.*

*POUR UNE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE SUR LES ACTIVITÉS  
SPORTIVES APPELER LE LYCEE PROFESSIONNEL E.FREYSSINET :*

*TÉLÉPHONE 03 29 84 41 65*

*Mail : ce.0550891@ac-nancy-metz.fr*

## LA CHARTE de l'Athlète

### UNIS PAR LA PASSION DU SPORT

*Joueurs et intervenants, nous sommes tous liés par notre passion du sport.*

*Pratiqué selon les règles, dans un esprit de groupe et avec le goût du dépassement de soi, certes, mais également source d'entraide ; notre sport devient alors un grand spectacle source d'émotions et une excellente école de la vie.*

*Le trail et la course à pieds développent toutes les qualités humaines, aussi bien physiques que morales.*

### LE SPORT : UN ÉTAT D'ESPRIT

*Par sa nature même, la pratique sportive tisse des liens d'amitiés incomparables et incite au respect de l'adversaire et du partenaire.*

*Cette pratique sportive permet à chacun de s'exprimer quelle que soit sa taille, son poids ou encore sa situation sociale. C'est de ce mélange que naît l'amitié, fortifiée par l'effort et l'appartenance à un groupe soudé.*

### LES ÉTUDES À LA SECTION

*Le Lycée constitue le lieu de vie de l'ensemble des joueurs inscrits à la section sportive. Ces élèves doivent se montrer exemplaires à tous les niveaux et respecter l'ensemble des personnes travaillant au Lycée : enseignants, personnels administratifs et élèves. Trois points relatifs à l'établissement scolaire se dégagent :*

*\* Par rapport aux études: les élèves entrent à la section avec un grand désir de réussite de leur année scolaire afin de poursuivre leurs études. Si un élève se trouve en difficulté passagère, l'ensemble de l'équipe pédagogique s'octroie le droit de l'envoyer en étude pendant les créneaux d'entraînements afin qu'il se remette à niveau scolairement et se réserve toutefois la possibilité d'interrompre sa participation à la section en cas de dérive scolaire avérée.*

*Le joueur s'engage à communiquer le plus régulièrement possible, par l'intermédiaire de l'ENT, ses résultats au coordonnateur de la section qui est là pour l'aider en cas de difficultés.*

*\* Par rapport aux autres élèves : il convient aux élèves intégrant la section de se faire connaître et de faire connaître la section en diffusant ses valeurs, en communiquant ses résultats.*

*\* Par rapport au personnel du Lycée : le respect des règles de vie, le respect des personnes constituent un point très important. En effet, il paraît inadmissible qu'un joueur de la section soit collé ou sanctionné pour un manquement aux règles de vie, dans un tel cas l'élève serait suspendu de la section pendant un certain temps, voir radié dans le cas d'un acte grave qui rompt les termes du contrat passé entre l'élève et la structure qui l'accueille.*

*C'est un comportement exemplaire qui est demandé aux élèves:*

**PONCTUALITÉ / ASSIDUITÉ / RESPECT.**

<b>ENGAGEMENTS</b>
--------------------

*Les élèves s'engagent à :*

- Suivre assidûment tous les entraînements de la section (dans la mesure où leurs cours obligatoires le permettent) jusqu'à la fin de l'année scolaire (sauf avis médical contraire): le ....et le ..... de ...h à ...h.*
- Participer aux compétitions UNSS avec l'équipe du Lycée E.Freyssinet.*
- Même blessé, un joueur doit accompagner le groupe, l'équipe, pour soutenir ses camarades, aider au transport de matériel, etc. (dans la mesure du possible évidemment).*
- Venir aux entraînements même blessé (sauf blessure de longue durée), afin de suivre une pratique physique adaptée, aménagée pour ne pas perdre les acquis de la préparation physique, afin que l'entraîneur puisse suivre l'évolution de la blessure et ne pas perdre le contact avec le reste de l'équipe...*

- *Respecter les horaires afin de commencer l'entraînement avec l'effectif complet aux heures annoncées.*
- *Respecter une hygiène de vie d'un sportif de bon niveau : alimentation équilibrée, hydratation adaptée (boire régulièrement de l'eau), respect d'un sommeil récupérateur.*
- *Avoir subi avec succès un contrôle médical de non contre indication (électrocardiogramme obligatoire).*

*La section (représentée par l'entraîneur) de son côté, s'engage à :*

- *S'investir pleinement dans l'ensemble des tâches qui lui incombent pendant et en dehors des séances.*
- *A répondre dans leur pleine mesure aux sollicitations et attentes sportives des élèves.*

*N.B. : cette charte est à conserver par l'élève et sa famille.*

## **ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE**

*... à rendre impérativement à la rentrée scolaire 2021 / 2022 ...*

*J'ai pris connaissance des règles qui me lient à la Section Sportive et m'engage à les respecter sur l'année scolaire.*

*Je m'engage à ramener au professeur responsable de l'entraînement le dossier complet pour la rentrée scolaire 2021 / 2022, à savoir :*

- *l'engagement signé*
- *la fiche médicale + électrocardiogramme*
- *la fiche d'urgence*
- *l'autorisation parentale*
- *la cotisation à l'association sportive de 6 euros,*

*(documents à télécharger sur la page ENT, onglet UNSS, section course à pieds-trail)*

*N.B: Tenue et matériel conseillés : short, tee-shirt, veste et/ou coupe-vent, chaussures de running, bouteille d'eau.*

*Date : ...../...../*

*NOM : .....*

*Prénom : .....*

*Signature de l'élève :*

*Signature des parents :*